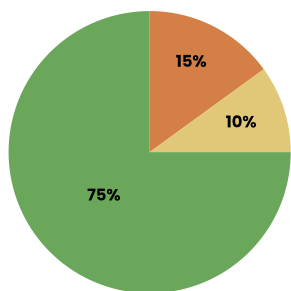


# Votre participation

Votre participation est éligible au dispositif de don en mécénat d'entreprise : contribution défiscalisable sur l'IS à hauteur de 60 % du montant du don, dans la limite d'un plafond de 5 % du CA annuel. Elle peut s'intégrer dans une démarche RSE.



## Comment est utilisé votre don



**75%** pour l'achat des plants, des fournitures et l'accompagnement technique de l'agriculteur pendant 3 ans.

**15%** pour la gestion et le suivi du Fonds.

**10%** pour le développement de l'agroforesterie et du réseau technique national.

## Contact

plantation@agroforesterie.fr  
07.68.33.33.51



# Le Fonds pour l'Agrofosterie

Où votre engagement prend racine



# Le Fonds pour l'Agroforesterie

Le Fonds permet aux entreprises de **soutenir des fermes** de leur territoire dans la mise en place de **projets agroforestiers** (intégration de l'arbre et la haie dans les pratiques agricoles). Ainsi, chaque entreprise peut contribuer, à côté de chez elle, à la **préservation des ressources naturelles** et à la régénération des sols agricoles.



## Pourquoi l'agroforesterie ?



En accompagnant les agriculteurs locaux, vous participez à la **résilience de vos territoires** face aux enjeux écologiques et climatiques.



Choisir l'agroforesterie c'est engager votre entreprise dans le soutien à transition écologique : **préserver les ressources en eau, la biodiversité, la qualité des sols et le bien-être de vos concitoyens.**



Le Fonds **renforce les liens** entre les entreprises et les agriculteurs pour un développement durable du territoire.



Une occasion d'**associer vos salariés** à un projet territorial par des plantations participatives et des formations sur le terrain.

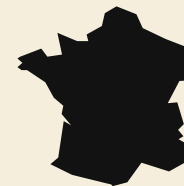
## Quelques chiffres

**+450**

projets accompagnés depuis 2020

**+50**

mécènes



**250 000**

arbres plantés

une action sur tous les territoires de France

**3 500**

hectares en transition

## La plantation participative



Opter pour une plantation participative à la ferme permet d'impliquer activement vos salariés et collaborateurs dans les projets financés.